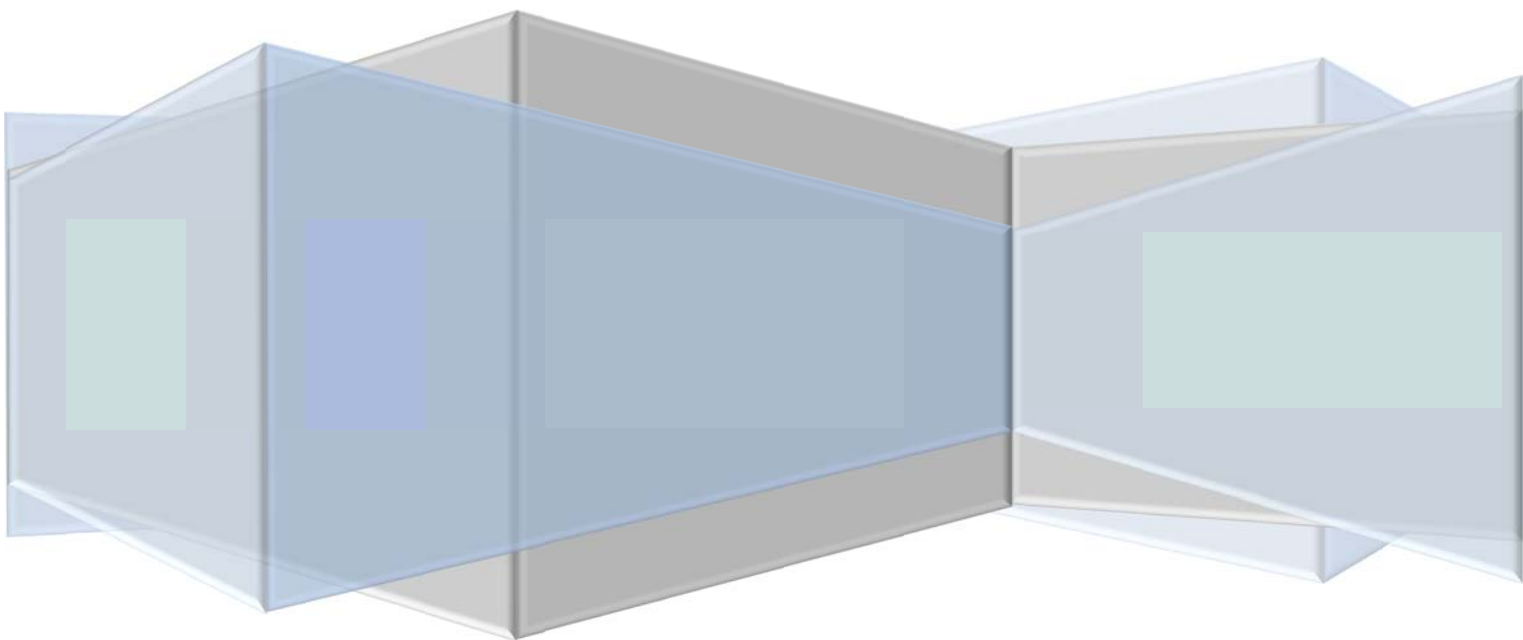


Laïcité et identité
Programme 06, élément 05



8 février 2013

NOTE : Année financière 2012-2013 n’est pas terminée au moment de compiler et de compléter les informations pour l’Étude des crédits 2013-2014. Les renseignements fournis dans ce cahier concernent la période du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012.

TABLE DES MATIÈRES

LAÏCITÉ ET IDENTITÉ
PROGRAMME 06, ÉLÉMENT 05

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
TITRE	PAGE
1. La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire : Entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014	
2. L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment : - Les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes cartes d'affaires, etc.); - Les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication; - Les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information; - Les coûts reliés aux photos officielles; - Tout autre coût, le cas échéant	
3. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2012-2013 : - les endroits et dates du départ et du retour; - une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées; - le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; - les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; - la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant; - les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage; - la copie des rapports de mission; - les investissements annoncés, le cas échéant	
4. Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organisme : - l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; - les coûts ventilés; - le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	
5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : - la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; - le nom des firmes de publicité retenues; - le nom des fournisseurs; - le mode d'octroi de chaque contrat; - le but visé par chaque dépense; - pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; - le coût total et ventilé pour les communiqués de presse	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
	TITRE	PAGE
6.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : - la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; - le but visé par chaque dépense; - s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi <u>PLQ :</u> Le nombre d'événements ventilé par type d'événements	
7.	La liste des dépenses en formation de communication : Organisés par le ministère ou l'organisme : - Les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014; - Le but visé par chaque dépense Organisés par une firme externe : - Les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014; - Le nom de la ou des firmes de publicité; - Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié - Le nom des fournisseurs; - Le but visé par chaque dépense	
8.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant pour chaque contrat : - le nom du professionnel ou de la firme; - le détail des travaux ou services effectués (but visé); - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; - l'échéancier; - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	
9.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : - le nombre d'autorisations; - le nom du professionnel ou de la firme touché(e); - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; - le montant accordé; - les motifs de la demande; - tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.	
10.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant : - le nom du professionnel ou de la firme; - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; - le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - l'échéancier; - dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	
11.	Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
TITRE		PAGE
12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004 indiquer :	♦ le nom du projet; ♦ la nature du projet; ♦ l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); ♦ le coût initial prévu pour la réalisation du projet; ♦ les plus récentes estimations du coût du projet; ♦ les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; ♦ l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; ♦ les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; ♦ le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.	
13. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :	♦ la photocopie; ♦ le mobilier de bureau; ♦ l'ameublement; ♦ le remboursement des frais de transport; ♦ le remboursement des frais d'hébergement; ♦ le remboursement des frais de repas; ♦ le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; ♦ l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec. <u>PLQ</u> Les distributeurs d'eau de source; Location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles; Location et entretien de la machine à café; Location ou achat d'encadrement	
14. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses reliée à la téléphonie :	♦ le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés; ♦ le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); ♦ le nombre de téléavertisseurs utilisés; ♦ les coûts d'acquisition des appareils; ♦ le coût d'utilisation des appareils; ♦ le nom des fournisseurs; ♦ le coût des contrats téléphoniques; ♦ le nombre de minutes utilisées. <u>PLQ</u> Les coûts de résiliation; Les ordinateurs portables	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
	TITRE	PAGE
15.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : - le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus; - le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; - le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; - le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée; - le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires; - le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; - le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée; - le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; - le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation; - l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions); - l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; - le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; - le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions); - le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.	
16.	Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : - le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : Les indemnités de retraites qui seront versées); - le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; - le nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : Les indemnités de retraites qui seront versées); - le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats	
17.	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes : - l'emplacement de la location; - le coût de la location; - le coût de location au mètre carré; - la superficie totale pour chaque local; - la superficie totale réellement occupée; - la superficie inoccupée; - le propriétaire de l'espace loué; - la durée du bail; - les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2012 <u>PLQ</u> Le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	
18.	Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1 ^{er} avril 2012 à ce jour	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
	TITRE	PAGE
19.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu : ♦ la date de l'entrée en fonction; ♦ le titre de la fonction; ♦ l'adresse du port d'attache; ♦ le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; ♦ la prime de départ versée, le cas échéant; ♦ le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; ♦ la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; ♦ la description de tâches; ♦ le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012; ♦ le nombre total d'employés au cabinet; ♦ la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013; ♦ le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; ♦ s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	
20.	Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : ♦ le nom de l'organisme ou de la personne concerné; ♦ la circonscription électorale; ♦ le montant attribué; ♦ le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme; ♦ la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	
21.	Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : ♦ le poste initial; ♦ le salaire; ♦ le poste actuel, s'il y a lieu; ♦ la date de mise en disponibilité; ♦ les prévisions pour 2013-2014.	
22.	Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2012-2013	
23.	Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014	
24.	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : ♦ le nom de la personne; ♦ le poste occupé; ♦ le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu); ♦ l'assignation initiale; ♦ la date de l'assignation hors structure; ♦ la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	
25.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes publics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : ♦ le nom de la personne; ♦ le poste occupé; ♦ le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu); ♦ l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure; ♦ la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
TITRE	PAGE
26. Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : ♦ les clubs privés ou autres; ♦ les billets de saison, les loges; ♦ aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.; ♦ sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.)	
27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public, (incluant les événements ponctuels) fournir et ce, depuis l'existence du site : ♦ le nom du site Web; ♦ le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site; ♦ les coûts de construction du site; ♦ les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; ♦ les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); ♦ la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »); ♦ la fréquence moyenne de mise à jour.	
28. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres : ♦ la liste; ♦ les mandats; ♦ les contrats octroyés pour chaque mandat; ♦ le résultat du travail effectué; ♦ les échéances prévues; ♦ les sommes impliquées.	
29. Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ert rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec en ventilant pour chacune des régions	
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : ♦ les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; ♦ le nombre total de demandes reçues; ♦ le nombre total de demandes rejetées; ♦ le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; ♦ le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; ♦ le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.	
31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 : ♦ le coût (déplacements, etc.); ♦ le nombre de ressources affectées; ♦ le nombre de rencontres; ♦ le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	
32. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12, ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi	
33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014	
34. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
TITRE	PAGE
35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014	
36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme	
37. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1 ^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente, les sommes associées, la ou les dates de versement, la façon dont ces sommes sont dépensées.	
38. Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) le montant total des primes au rendement et des bonis	
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ <u>PLQ</u> Incluant des montants versés pour bris de contrat	
40. Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? • fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation de fonctions pour chaque personne; • fournir la liste des salaires versés à chaque personne	
41. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covoiturage octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : • le nom du professionnel ou de la firme; • le détail des travaux ou services effectués (but visé); • le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; • l'échéancier; • le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); • dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	
42. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : • la ou les dates des travaux; • les coûts; • le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux	
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale	
44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme	
45. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014	

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
TITRE	PAGE
46. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite, la démission, la révocation pour incompétence, la révocation pour incapacité, la fin d'emploi, le décès, la mise à pied, la destitution et toute autre raison	
47. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.	

SECTION 2 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE	
TITRE	PAGE
1. Organigramme complet du secrétariat, en précisant les titres et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d'emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).	
2. Dans le cas du personnel contractuel, paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que liste et copie de tout document produit dans le cadre du mandat.	
3. Liste et copie des notes, mémorandums, opinions, études, mémoires ou autres documents produits par le secrétariat ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le secrétariat a émis des commentaires, avis ou recommandations, à propos, notamment, de tout mode de scrutin, des modalités d'exercice du droit de vote, des règles de financement des partis politiques Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations, s'il y a eu participation de personnes externes en indiquant, s'il y a lieu, l'organisme ou le ministère, ou si contractuel le cas échéant, indiquer le montant du contrat et des dépenses remboursées.	
4. Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2012-2013, dont a fait partie le secrétariat avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.	
5. Relativement aux mandats des maires et premiers ministres, les études, rapports, analyses ou autres documents produits sur la limitation de ces mandats.	
6. La liste des coûts reliés à la préparation d'élections en 2012-2013, ventilée par mois.	
7. La liste des coûts reliés à l'élimination du crédit d'impôts pour don à un parti politique, ainsi que les coûts pour le gouvernement de l'introduction d'un appariement et de l'augmentation de l'allocation publique suite à l'adoption du projet de loi n° 2.	
8. La liste des rencontres du comité consultatif du DGE en 2012-2013, incluant les dates, lieu, objets et personnes présentes. Prévisions pour 2013-2014	

SECTION 3 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D’OPPOSITION	
TITRE	PAGE
1. Description du volet « Cabinet du ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne » du Programme 6 (Institutions démocratiques et Participation citoyenne) ainsi que son mandat, ses objectifs, la ventilation de son budget dépensé en 2012-2013, le nombre de fonctionnaires qui y sont affectés, les procès-verbaux de leurs rencontres et les résultats atteints.	
2. Description du volet « Identité et Laïcité » du Programme 6 (Institutions démocratiques et Participation citoyenne) ainsi que son mandat, ses objectifs, la ventilation de son budget dépensé en 2012-2013, le nombre de fonctionnaires qui y sont affectés, les procès-verbaux de leurs rencontres et les résultats atteints	

SECTION 1, 2 ET 3

**Laïcité et identité
Programme 06, élément 05**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

Le 19 septembre 2012, un nouveau ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne a été nommé. Afin de donner suite aux responsabilités qui lui ont été confiées, une Direction de la laïcité et de l'identité a été créée au sein du Secrétariat aux institutions démocratiques et à la participation citoyenne afin de conseiller le ministre en ces matières.

Mandat

Lors de la présentation du Conseil des ministres, la première ministre a clairement rappelé que le ministre des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne avait pour mandat « de proposer une Charte de la laïcité et un projet de loi sur l'identité. »

Budget

Pour donner suite à ce mandat, en décembre dernier un budget additionnel au programme 06 « Institutions démocratiques et Participation citoyenne » a été requis.

Programme 06, élément 05 :
Laïcité et identité

Année financière 2012-2013			
Rémunération	Fonctionnement	Transfert	Total budget dépenses
250,0	175,0	--	425,0

Année financière 2013-2014			
Rémunération	Fonctionnement	Transfert	Total budget dépenses
500,0	350,0	--	850,0

Ajout d'ETC :

L'ajout de 5 nouveaux postes a été autorisé qui feront l'objet de dotation :

- 1 secrétaire adjoint
- 2 juristes (à combler)
- 1 professionnel (à combler)
- 1 agent de secrétariat (poste présentement en dotation)